SÉTIF

Agression suivie de vol de voiture en plein jour

La cité des 48-Logements du mémorial (Maquam Echahid) a vécu dans l'après-midi de mercredi dernier une situation des plus dramatiques digne des scénarios hollywoodiens.

Ce jour-là vers 16h, une résidante de cette cité, un médecin spécialiste, a fait l'objet, en voulant garer son véhicule dans le garage, d'une agression des plus violentes par un homme encagoulé. A l'intérieur du garage, et à l'abri des regards, le voyou agressera physiquement la jeune dame en lui assenant plusieurs coups de poing et de pied au corps et au niveau du visage. Malgré ses graves blessures, la victime, qui ne se laissera pas faire, réussira à lui infliger des griffures au visage. Mais l'agresseur prendra rapidement le dessus et parvient à maîtriser la jeune femme, la ligote et la bâillonne avec son propre foulard et s'emparera du sac à main, contenant ses affaires personnelles (argent, documents, téléphone portable…), ainsi que les clés du véhicule. Et c'est au volant du véhicule de la dame, une Peugeot 406, que le voleur prendra la fuite après avoir pris le soin de refermer le rideau du garage sur la malheureuse.

Cette dernière parviendra à se défaire de ses liens, ouvrir le garage et alerter ses voisins. Vainement, le voleur est déjà loin. La dame sera évacuée d'urgence à l'hôpital dans un état des plus déplorables, mais ses jours ne sont pas en danger. Mis au courant par les voisins, le fils de la victime, A.Z., qui était à la maison au moment des faits, courra avertir les services de police de la 10e Sûreté urbaine, située à quelques dizaines de mètres seulement du lieu du drame afin de lancer rapidement les recherches en vue de retrouver le véhicule volé avant qu'il ne disparaisse complètement. Mais au lieu de prendre au sérieux le cri de détresse du fils de la victime et de déclencher le plan de recherche du véhicule, les policiers vont faire subir un véritable interrogatoire à A. Z., entre-temps le véhicule s'est volatilisé. Une fois que les policiers ont daigné lancer, par radio, l'avis de recherche de la voiture, c'était trop tard. Pendant ce temps, c'est la consternation, l'amertume et la colère qui règnent au niveau de la cité des 48-Logements. Ces derniers déplorent ouvertement le laxisme de la police, notamment la 10e Sûreté urbaine.

«On n'est pas en sécurité, et cet acte ignoble était prévisible depuis longtemps au vu de la situation que vit notre cité. Notre quartier est squatté par les dealers, les drogués, les ivrognes et les voyous. On avait alerté plusieurs fois les services de police du 10e arrondissement, mais au grand jamais ils ne se sont déplacés sur les lieux. Aucune patrouille de police n'a jamais mis les pieds dans notre cité depuis des années. Faudrait-il qu'il y ait mort d'homme pour que la police daigne enfin mettre fin à notre insécurité quotidienne ? Nous pensons que les policiers du 10e arrondissement ont failli à leur mission et au slogan très cher à la DGSN, celui de «La police au service du citoyen», s'insurgent les résidants de la cité des 48-Logements qui revendiquent leur droit à la sécurité.

Imed Sellami

Un salon de bien-être à Sétif

La société Gertas (Communication, Etudes, Réalisation des technologies avancées et des services) organisera du 19 au 23 janvier courant à la salle d'exposition Maâbouda de Sétif le Salon des senteurs, soins et remise en forme. Baptisé «Bien-être sétifien», ce salon est dédié aux professionnels des secteurs de la beauté et de la femme, de l'esthétique, des cosmétiques et de la coiffure. Selon les organisateurs, le Salon «Bien-être sétifien» est l'occasion pour les fabricants, distributeurs et prescripteurs de cosmétiques, instituts et écoles d'esthétique et de coiffure, les principaux acteurs des métiers de la beauté et représentants de marques internationales, de communiquer directement avec leur clientèle, de promouvoir leurs nouveaux produits ou services et sera également une opportunité intéressante de s'offrir des produits à des prix défiant toute concurrence. Cette manifestation, dédiée senteurs, soins et remise en forme, regroupera des exposants qui présenteront la dermo-cosmétique et des produits de minceur, des parfums et des cosmétiques, des équipements d'esthétiques etc.

Le volet animation de ce salon prévoit un programme riche en activités grâce à la participation de plusieurs stylistes et coiffeuses. Ainsi il est prévu des démonstrations, défilé de mode, concours et show de coiffure, concours de maquillage. Enfin, les organisateurs ont prévu une tombola parmi les fiches des visiteurs et qui permettra d'offrir des téléphones portables multimédias dernière génération organisé par Nokia Connecting People ainsi que divers produits aux heureuses gagnantes.

I. S.

La Cnas sensibilise ses partenaires sociaux

La Caisse nationale de Sécurité sociale (Cnas) de la wilaya de Sétif a organisé, jeudi dernier, une journée d'information et de sensibilisation de ses partenaires sociaux sur les actions d'amélioration et de modernisation de la Sécurité sociale portant sur plusieurs thèmes tels que le tarif de référence, la carte Chiffa et les nouvelles réformes sur la Sécurité sociale.

La Cnas a choisi la salle de conférences du Musée régional de Sétif pour regrouper des médecins spécialistes, des généralistes, des pharmaciens, des dentistes et des représentants d'associations de malades.

Dans son intervention, le directeur de la Cnas de Sétif, le Dr Saïd Alami, a affirmé que cette rencontre s'inscrit au titre de la campagne nationale menée par la Cnas contre les abus constatés dans les prescriptions médicales ainsi que l'hémorragie des produits médicamenteux qui a suivi la mise en application des dispositifs facilitant l'accès gratuit aux médicaments à certaines catégories de malades. L'objectif était aussi de sensibiliser les praticiens dans leurs prescriptions du médicament générique par rapport au «princeps». Le directeur de la Cnas a longuement expliqué l'application du nouveau dispositif actualisé du tarif de référence, en affirmant que la Cnas assure la gestion des cotisations de 8 millions d'assurés sociaux. Selon lui, 36 milliards de dinars sont consacrés exclusivement à la prise en charge hospitalière et 64 milliards de dinars sont réservés à la couverture des frais pharmaceutiques.

Du côté des ordonnances médicales, le conférencier indique que plus de 50 000 sont remboursées annuellement. Concernant l'autre thème de la journée, à savoir la carte Chiffa, qui va entrer en application dans la wilaya de Sétif au courant du premier trimestre de l'année en cours, le docteur Alami a tenu a expliquer les avantages de cette carte. La carte électronique contient, selon les responsables de la Caisse nationale d'assurances maladies, des informations personnelles sur l'assuré (état de santé, suivi médical, remboursement des médicaments et examens médicaux). Cette carte est dotée également de plusieurs codes en vue de faciliter la mission aux partenaires sociaux tels les pharmaciens, médecins, hôpitaux et agents de la Cnas et de garantir de meilleures prestations à l'assuré en matière de suivi et d'orientation médicale en Algérie. Autrement dit, elle permet une coopération assez fluide entre les agents de la Cnas, les professionnels de la santé et l'assuré social. Cette carte est sécurisée, seule la Cnas ou le médecin traitant peuvent accéder aux informations contenues dans la carte, et ce, en vue de préserver la confidentialité du dossier médical de l'assuré.

La contractualisation des rapports entre la Cnas et les structures de santé publique a été débattue lors de cette journée. A cet effet, la contractualisation a pour but, selon le directeur de la Cnas, la refonte de la procédure de forfait hospitalier en matière de participation à la Sécurité sociale et l'introduction d'une nouvelle tarification en matière de prestations de santé destinées aux assurés sociaux et à leurs ayants droit.

I. S.

NOUREDDINE MOUSSA EN VISITE À MILA

680 milliards pour changer le visage hideux de nos villes !

M. Noureddine Moussa, ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, était en visite d'inspection, ce jeudi, dans la wilaya de Mila où il a eu à s'enquérir de la situation de son secteur à travers les quatre coins de la wilaya.

Dans un long périple qui l'a mené successivement de Mila à Chelghoum-Laïd en passant par Oued-Endja, Béni-Guecha, Ferdjioua et Bouhatem, le ministre a reçu des explications concernant les nombreux projets réalisés ou en cours, comme il a donné beaucoup d'orientations tout en soulevant quelques impertinences quant aux délais et à la qualité des travaux. Ainsi, concernant les logements sociaux locatifs, la wilaya a bénéficié au 31 décembre 2004 (tous programmes confondus) de 1 121 unités dont, à ce jour, 1 106 ont été réceptionnées et 15 en voie de réalisation. Alors que pour le programme quinquennal 2005/2009, 2000 logements ont été inscrits dont 1 885 récéptionnés et seulement 115 sont en cours de réalisation. Le programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) a enregistré l'inscription de 300 unités en 2006, 120 sont achevés et 180 le seront bientôt. Dans le programme complémentaire 2007 et le programme 2008, la wilaya a bénéficié respectivement de 2 500 unités – 1 610 sont en réalisation et 890 ne sont pas encore lancés – et 1 000 unités dont seulement 220 sont lancées. La formule du logement social participatif (LSP) connaît, elle, un engouement ascendant puisqu'au 31 décembre 2004, seulement 161 unités ont été réalisées pour atteindre à ce jour 2 416 et 2 365 sont en cours de réalisation. 1 380 autres vont bientôt démarrer. Même cadence pour l'habitat rural qui enregistre un total de 8 654 dont 3 981 réceptionnés, 1 766 en voie de réalisation et 2 907 non encore lancés. Le ministre a visité et inauguré plusieurs réalisations au chef-lieu de wilaya à l'instar de l'aménagement du carrefour de Aïn-Siyah à l'entrée est de la ville, le plan d'occupation du sol n°7 et 8 d'une superficie globale de 48,38 ha et où 462 logements sociaux locatifs sont en phase de finition (95%) et plus de 600 autres sont projetés avec réalisation d'un siège de Sûreté urbaine, un groupement administratif, une bibliothèque, une école primaire, une salle de sport de 1 000 places, un centre multifonctions, une mosquée et un stade, en plus de l'aménagement d'une assiette de près de 400 lots constructibles en individuel, le réaménagement et la densification de la cité Boukalala (Dragados) qui comprend 48 + 04 chalets et a connu le dégagement de 68 lots, le ministre y a procédé à la mise de la première pierre pour la réalisation de 164 logements LSP. A la cité Boutout, ce sont les 100 locaux à usage professionnel qui ont été inaugurés. Sur son chemin vers la Maison de la culture où une cérémonie de remise des clés aux bénéficiaires de logements sociaux des communes de Arres, Aïn-Beïda, Ahriche, Aïn-Melouk, Oued Athmania, Chelghoum-Laïd et Ahmed-Rachedi a été organisée, M. Noureddine Moussa a procédé à la mise de la première pierre des travaux de réalisation de 90 logements LSP sur l'axe A appartenant au promoteur Ahmed Hiour, l'ancien boss du CBM. Faisant des normes urbanistiques et de l'esthétique son cheval de bataille, le ministre annonce que l'Etat a consacré pas moins de 330 milliards de dinars pour la réhabilitation de nos villes et que la part de Mila est de 680 milliards de centimes. Mila saura-t-elle enfin effacer ce visage hideux qui lui colle à la peau ? Rien n'est moins sûr !

A. M'haimoud

TIZI-OUZOU

Les médecins vétérinaires réclament un code de déontologie

Les médecins vétérinaires, qui ont développé une série d'actions durant l'année 2008, reviennent à la charge pour réclamer l'institution d'un ordre national et d'un code de déontologie de la profession conformément aux vœux des représentants dûment mandatés par 2 500 de leurs confrères.

Ceci, lors de l'assemblée générale du 10 mai 2007 faisant suite aux communications et débats sanctionnés par un vote lors du 19e congrès vétérinaire tenu le14/12/2006 à Alger sous la présidence du directeur des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

A l'occasion de cette réunion coprésidée par le même directeur auprès du ministère de tutelle, les participants avaient désigné une commission provisoire de 143 membres et un conseil national également provisoire de 42 membres représentant les régions centre, est, ouest et sud du pays.

Le code de déontologie et le conseil de l'ordre concerneraient, selon les textes élaborés au cours d'une longue liste d'assemblées de wilaya, de regroupements régionaux et de rencontres nationales, les praticiens de tous les secteurs à l'exclusion de ceux relevant des services de sécurité. Ces projets de texte furent définitivement adoptés, lit-on dans la lettre ouverte émanant de la commission provisoire, lors de l'assemblée générale du 10 mai 2007 tenue à la Chambre nationale d'agriculture sous l'égide du ministère de tutelle où, selon le même document, il est réclamé la promulgation du conseil de l'ordre et du code de déontologie. L'ex-ministre, qui a reçu, le 14 mai 2008, les représentants de la commission nationale provisoire semblait tout à fait disposé à le faire, selon un des membres de la commission qui se montre étonné par le silence observé à cet effet par le nouveau titulaire du portefeuille ministériel pourtant membre de la corporation.

Etonnement et interrogation qui ont suscité d'autres réunions au cours desquelles les vétérinaires ont réaffirmé leur attachement aux textes proposés par la commission nationale provisoire et leur volonté de poursuivre l'action en vue d'aboutir à la promulgation du conseil de l'ordre et du code de déontologie, instruments indispensables pour hisser la profession au niveau de ses missions économiques et sociales de santé publique et de protection du consommateur. «Régir, moraliser, épargner au pays des dérives éventuelles, réguler et élever le rôle de la profession au niveau des exigences de l'heure devraient susciter les encouragements et le soutien des pouvoirs publics», souligne notre interlocuteur qui appelle, par ailleurs, tous les praticiens à prendre part au congrès vétérinaire qui aura lieu à Alger le 20 janvier afin d'interpeller une nouvelle fois la tutelle et tous les acteurs intéressés par la filière sur la mise en place urgente du conseil de l'ordre et du code de déontologie.

En guise de congrès il s'agit en fait d'une rencontre nationale de l'association scientifique de la médecine vétérinaire, occasion que les praticiens saisiront pour renouveler les deux revendications principales de la corporation.

B. T.